

TERRITORIA mutuelle
vous conseille au quotidien
pour répondre à toutes vos questions.

POUR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ-NOUS :

Pour faire adhérer votre collectivité et obtenir des
informations sur la convention de participation du
CDG 60 :

Contactez votre conseillère

Claire Grevrend :
c-grevrend@territoria-mutuelle.fr

ou notre cellule marché publics :
Marchespublics.AO@aesio.fr

PROTÉGEZ VOS AGENTS
EN CAS D'ACCIDENT
DE LA VIE PRIVÉE OU MALADIE



LES AGENTS CONSERVENT JUSQU'À 95% DE LEUR SALAIRE AVEC TERRITORIA MUTUELLE

1 DEUX FORMULES AU CHOIX

Formule 1

Formule 2

Obligatoire

Incapacité :

95% ou 90% TIN + NBIN pour les périodes à demi-traitement + 95% ou 90% du RIN

Renforts

Renfort 1 à l'incapacité :

90% du RIN (soit 50% au titre de la garantie obligatoire et 40% au titre de la garantie renfort) Pour les périodes à demi-traitement

Renfort 2 à l'incapacité :

95% ou 90% du RIN Pour les périodes à plein-traitement en cas de CLM, CLD, CGM

Options

Invalidité :

95% ou 90% TIN + NBI

Renfort à l'invalidité :

95% ou 90% de RIN

Décès/PTIA :

par tranche de 25% TIB+NBIB+RIB annuel (limité à 4 tranches)

Perte de retraite :

50% du PASS

Obligatoires

Incapacité :

95% ou 90% TIN + NBIN pour les périodes à demi-traitement + 95% ou 90% du RIN

Invalidité :

95% ou 90% TIN + NBI

Décès/PTIA :

1 PMSS

Renfort 1 à l'incapacité :

90% du RIN (soit 50% au titre de la garantie obligatoire et 40% au titre de la garantie renfort) Pour les périodes à demi-traitement

Renfort 2 à l'incapacité :

95% ou 90% du RIN Pour les périodes à plein-traitement en cas de CLM, CLD, CGM

Renfort 3 à l'invalidité :

95% ou 90% de RIN

Renfort 4 décès/PTIA :

par tranche de 25% TIB+NBIB+RIB annuel (limité à 4 tranches)

Perte de retraite :

50% du PASS

Renforts

Option

2 EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

HECTOR EST ADJOINT ADMINISTRATIF

Il perçoit un traitement net de 1190€

et des primes nettes de : 85€

Soit un salaire brut de 1500 €.

Cotisation de 16€ / mois

Passionné de ski, Hector a fait une mauvaise chute cet hiver. Il est placé en arrêt de travail pendant 8 mois, à la suite de deux opérations des ligaments croisés.

Dès le 91ème jour d'arrêt de travail,

Hector perd 50% de son salaire, soit 595€ par mois.

Grâce à la garantie maintien de salaire,

Hector conserve 90% de son salaire net et

50% de ses primes nettes.

TERRITORIA mutuelle lui verse ainsi

518.50€ par mois pour une cotisation mensuelle de 16€.



VOS AGENTS BÉNÉFICIENT DE VOTRE PARTICIPATION FINANCIÈRE !

3 ADHÉREZ, C'EST SIMPLE



Venez nous rencontrer pour découvrir les offres adaptées à votre collectivité

Choix de la formule

Délibération

Compléter et renvoyer le Bulletin d'adhésion

Etablir un plan de communication